

# FORMATION INSTRUCTEUR: Les évolutions réglementaires

FI/TRI/SFI/CRI

L'union européenne a souhaité **harmoniser la réglementation** de l'aviation civile à l'échelle européenne. Cette évolution pourra permettre l'équivalence des licences entre pays, une plus grande flexibilité pour les futurs stagiaires et elle offre surtout l'opportunité d'accroître la qualité des formations délivrées et d'étendre l'offre de formation au-delà du sol français.

**La formation en pédagogie des instructeurs est sur le point de vivre un changement en profondeur.** Cette évolution réglementaire va avoir des répercussions à plusieurs niveaux :

- au niveau des thématiques abordées (introduction du TEM , et du Competency Based Training par exemple) ,
- au niveau de l'organisation de la formation (mutualisation de la partie théorique pour tous les instructeurs par exemple et possibilité de suivre les parties dans 2 ATO -Approved Training Organisation- différents).

Les contenus de la formation instructeurs vont évoluer sur la base des AMC (Acceptable Means Of Compliance) de l'EASA, qui précisent comment les règles peuvent être appliquées.

Cette évolution est l'occasion de pouvoir proposer des formations actualisées qui tiennent compte des avancées en pédagogie et du questionnement des professionnels (notamment inspiré par les récents cas d'accidents). C'est une réelle opportunité de présenter un programme de formation innovant qui ne se limite plus désormais au paysage aéronautique français mais peut s'enrichir de **cultures pédagogiques et aéronautiques européennes.**

L'une des principales évolutions pour la formation instructeurs est l'introduction d'un **module commun** à tous les types de stages instructeurs (FI, TRI et bien sur SFI, CRI, IRI, GI...).

La formation sera structurée autour de 2 grandes parties :

- Une **partie basique** qui comprend un module « Teaching and Learning »
- Une **partie spécifique** à chaque type d'instruction, véritable application des compétences pédagogiques aux différents contextes de formation.

Sur le plan des objectifs, les formations portent désormais sur la notion de **compétences** et de **comportements** (liés à la gestion du vol). Elles traiteront des nouvelles approches pédagogiques telles que le CBT (Competency Based Training). Sur le plan des facteurs humains associés à l'instruction, les modules traiteront du TEM (thread and error management).

Les ATO, acteurs de la sécurité aérienne par la qualité des formations dispensées, seront donc les piliers de ces évolutions.

## POUR EN SAVOIR PLUS

**Votre contact :**

**Jean-Christophe CASTAING**

**Responsable du pôle Aéronautique**

Email: [jc.castaing@squadra.fr](mailto:jc.castaing@squadra.fr)

+335 62 17 53 83

Web: [www.squadra.fr](http://www.squadra.fr)